

## Réformes, groupes d'intérêt et dépendance à l'aide : théorie et estimation économétrique

Jacky Amprou \*, Elsa Duret \*\*

Les modalités du processus de croissance économique dans les années soixante-dix (dont le recours aisé à l'endettement), conjuguées au retournement de la conjoncture internationale (baisse du prix des produits primaires exportés et augmentation des taux d'intérêt), ont provoqué, dans de nombreux pays en développement, des déséquilibres macroéconomiques – déficits de la balance des paiements ou crise des finances publiques – intenable à long terme [Banque mondiale, 1993 a]. L'inéluctabilité des réformes de politique économique a alors conduit ces pays, de manière indépendante ou avec l'appui des institutions de Bretton-Woods, à s'engager dans des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel dès le début des années quatre-vingt. Le bilan de ces politiques a toutefois été jugé « décevant », notamment dans les pays ACP<sup>1</sup>, dans la mesure où la croissance est restée faible et certains déséquilibres ont persisté [Guillaumont, Guillaumont-Jeanneney, 1994 : 34]. Parmi les multiples raisons apportées à l'échec relatif des programmes d'ajustement, chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'importance des obstacles politiques. La « faisabilité politique » des réformes est alors devenue la condition *sine qua non* d'un ajustement réel [Williamson, 1994].

Dans ce contexte, l'aide a changé de rôle. On est passé d'une aide ayant pour objectif de transférer de la richesse des pays développés vers les pays en développement, à une aide avant tout destinée à impulser une amélioration de l'utilisation des ressources domestiques des pays receveurs. Le meilleur exemple de cette évolution est l'apparition des prêts d'ajustement structurel, qui concrétisait le passage d'une aide exclusivement basée sur des projets d'investissement en santé, éducation et infrastructures, à une aide visant à encourager des politiques budgétaire, commerciale et monétaire favorables à la croissance. L'aide est alors devenue un élément essentiel, pour ne pas dire indispensable, de la faisabilité politique de l'ajustement. Les bailleurs de fonds ont implicitement accepté qu'une partie de l'aide serve à compenser les groupes lésés par les réformes.

---

\* Allocataire de recherche, Cerd-UMR 65 87, université d'Auvergne, Clermont-Ferrand.

\*\* Ater, Cerd-UMR 65 87, université d'Auvergne, Clermont-Ferrand.

1 Les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) sont ceux qui ont signé avec la Communauté européenne les conventions de Lomé. Ils sont constitués de 46 pays d'Afrique subsaharienne, 15 pays des Caraïbes et 8 pays du Pacifique.

Nous nous proposons ici de lier l'économie politique du processus de réforme à la problématique de l'aide au développement en mettant en évidence le cercle vicieux issu d'une dépendance à l'aide des acteurs concernés par les réformes économiques. Nous présentons, tout d'abord, une analyse transversale et longitudinale de la dépendance à l'aide des PED montrant la spécificité de l'Afrique subsaharienne pour insister, ensuite, sur la dépendance immédiate à l'aide des pouvoirs publics pour mettre en œuvre la politique d'ajustement. Enfin, nous examinerons la dépendance à court terme des groupes d'intérêt pour survivre face à l'ajustement.

## Dépendance à l'aide : les faits stylisés

### *Analyse quantitative : les ratios de dépendance*

Six ratios de dépendance sont traditionnellement retenus dans la littérature : (i) l'aide par tête, (ii) le ratio aide sur le produit national brut, (iii) le ratio aide sur les dépenses publiques de l'État central, (iv) le ratio aide sur l'investissement intérieur brut et (v) le ratio aide sur les apports financiers extérieurs totaux. En ce qui concerne l'aide, on retiendra, parmi plusieurs mesures<sup>2</sup>, l'aide publique au développement (APD) telle que définie par l'OCDE<sup>3</sup>, seule donnée disponible sur longue période.

La figure 1 montre que la dépendance à l'aide n'est pas un phénomène généralisé, que ce soit à travers le temps ou à travers l'espace. Seuls les pays d'Afrique subsaharienne connaissent une dépendance à l'aide importante et qui n'a cessé de s'accroître sur la période 1960-90, quel que soit l'indicateur retenu. L'Amérique latine et l'Asie ont atteint des niveaux de dépendance plus modestes, qui ont eu tendance à diminuer du fait de l'importance progressive des autres apports de flux extérieurs, notamment d'origine privée. La spécificité de l'Afrique en matière de dépendance à l'aide se manifeste de la manière suivante :

(i) L'Afrique est le principal receveur d'aide par tête toutes périodes confondues avec un montant d'APD par tête oscillant entre 39 dollars US constants en 1960 et 91,2 durant la décennie quatre-vingt<sup>4</sup>.

(ii) Alors que dans les années soixante, l'APD ne représentait que 4,5 % du PNB africain, elle atteint 18,4 % dans les années quatre-vingt-dix, soit un ratio équivalent à trois fois celui de l'Amérique latine et plus de deux fois supérieur à celui de l'Asie. L'augmentation continue de ce ratio suggère que les apports extérieurs sous forme d'aide sont devenus incontournables dans la gestion économique nationale.

2 Notamment, les apports totaux du secteur public (ATSP) qui intègrent tous les transferts publics, quelle que soit leur finalité, ou encore l'aide effective au développement (AED) [Chang, Fernandez-Arias, Serven, 1998] qui ne prend en compte que l'élément don des prêts concessionnels et exclut les opérations sur la dette et l'assistance technique.

3 Elle représente les flux en direction des pays en développement et des institutions multilatérales, fournis par les organismes publics bilatéraux. Ces flux doivent répondre à deux critères : (i) leur principal objectif doit être la promotion du développement économique et le bien-être des pays receveurs et (ii) les conditions doivent être concessionnelles avec un élément don d'au moins 25 %. L'APD est généralement calculée nette des amortissements.

4 Les montants élevés du Moyen-Orient jusque dans les années quatre-vingt sont dus à l'inclusion de la Jordanie et d'Israël.

Figure 1 – Ratios de dépendance à l'aide par régions et par décennie

	APD par tête (en US\$ constants de 1996) *	APD/PNB (en %)	APD/ importations de biens et de services (en %)	APD/ dépenses publiques de l'État central (en %)	APD/ investissements intérieurs bruts totaux (en %)	APD/apports financiers extérieurs totaux (en %)
<b>Amérique latine</b>						
Décennie 60	46,4	2,5	-	-	-	81,3
Décennie 70	59,4	2,9	6,2	6,	10,7	50,6
Décennie 80	68,4	4,1	8,7	8,0	18,6	-71,0 **
Décennie 90	60,1	6,8	11,7	12,3	35,5	24,4
<i>Nombre de pays</i>	25	24	23	13	21	23
<b>Pays d'Asie très performants</b>						
Décennie 60	18,6	1,8	-	-	-	79,4
Décennie 70	18,4	0,8	2,4	4,2	3,0	41,2
Décennie 80	13,3	0,4	2,2	4,0	2,9	41,7
Décennie 90	5,0	0,2	0,7	2,2	1,0	7,7
<i>Nombre de pays</i>	5	5	2	2	2	3
<b>Autres pays d'Asie</b>						
Décennie 60	29,4	5,7	-	-	-	95,0
Décennie 70	36,7	6,7	27,8	23,9	26,0	89,5
Décennie 80	26,1	5,5	25,6	23,5	22,0	82,4
Décennie 90	27,0	7,0	15,7	18,5	18,2	76,4
<i>Nombre de pays</i>	16	15	8	8	9	11
<b>Pays d'Afrique subsaharienne</b>						
Décennie 60	39,0	4,5	-	-	-	94,4
Décennie 70	65,5	7,8	21,4	34,9	57,4	76,5
Décennie 80	91,2	13,6	31,2	41,9	89,7	103,1
Décennie 90	72,5	18,4	37,3	58,7	187,1	93,4
<i>Nombre de pays</i>	44	41	33	20	30	36
<b>Pays du Maghreb et du Moyen-Orient</b>						
Décennie 60	51,3	2,5	-	-	-	93,2
Décennie 70	100,0	3,6	11,34	17,7	20,4	69,1
Décennie 80	105,5	2,7	6,47	10,3	12,4	138,4
Décennie 90	44,6	1,8	4,76	9,30	10,7	54,8
<i>Nombre de pays</i>	20	19	12	9	10	14
<b>Ensemble des pays en développement</b>						
Décennie 60	40,6	3,7	-	-	-	90,3
Décennie 70	64,1	5,4	15,5	21,8	33,2	68,9
Décennie 80	75,6	7,6	19,4	23,7	47,4	57,1
Décennie 90	54,9	10,2	21,6	30,2	92,1	63,9
<i>Nombre de pays</i>	110	104	78	52	72	86

\* Le déflateur utilisé est celui calculé par l'OCDE.

\*\* L'APD est exprimée en valeur nette de l'amortissement du capital. Le signe négatif est liée au cas du Pérou en 1985.

Source: données brutes OCDE-Comité d'aide au développement (1998); calcul des ratios: auteurs.

(iii) L'aide représente un pourcentage croissant des dépenses d'importations (de 21,4 % sur les années soixante-dix à 37,3 % sur les années quatre-vingt-dix) marquant la forte dépendance des pays africains pour l'obtention de devises étrangères.

(iv) Les flux d'APD représentent un pourcentage croissant de l'investissement intérieur brut et des dépenses de l'État central (respectivement 57,4 % et 34,9 % sur les années soixante-dix et 187 % et 58,7 % sur les années quatre-vingt-dix). Cela suggère que l'APD finance non seulement la totalité de l'investissement public mais également une partie des dépenses de fonctionnement de l'État. Les finances publiques des gouvernements africains vivent donc sous perfusion de l'APD.

(v) La comparaison des financements publics et privés montre la tendance longue à la marginalisation de l'Afrique qui reste entièrement tributaire de l'APD. En effet, l'aide représente encore dans la décennie quatre-vingt-dix 93,4 % des apports totaux nets en Afrique contre 24,4 % en Amérique latine et 7,7 % dans les pays d'Asie très performants.

Si les six ratios de la figure 1 éclairent l'ampleur de la dépendance à l'aide de l'ASS durant les décennies quatre-vingt et quatre-vingt-dix, ils ne renseignent pas sur les aspects qualitatifs de cette dépendance.

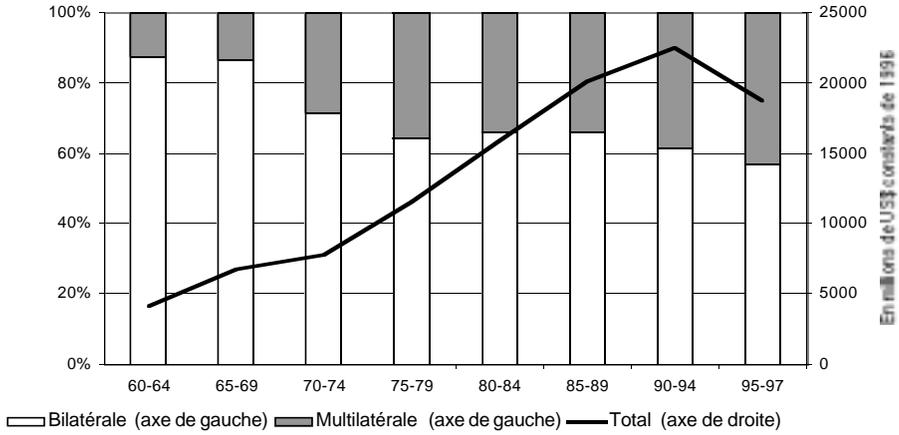
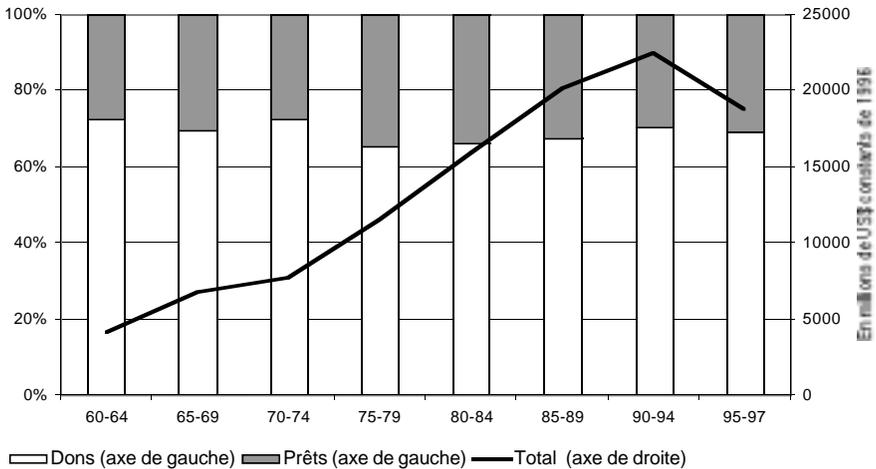
### *Analyse qualitative : les modalités de l'APD*

C'est en comparant l'APD selon trois critères – (i) types des bailleurs, (ii) composition de l'aide et (iii) objectif assigné – que l'on peut porter un diagnostic sur la « nature » de la dépendance à l'aide. Trois faits sont à noter. Premièrement, on observe la prépondérance des bailleurs bilatéraux qui représentent, sur l'ensemble de la période (1960-97), environ deux tiers des flux d'aide. La concentration des donateurs rend le pays dépendant des décisions d'un petit nombre de partenaires (exemple: la France, les États-Unis, le Japon, l'Allemagne pour l'Afrique). Toutefois, la tendance est à l'accroissement du rôle des institutions internationales (FMI, Banque mondiale, agences des Nations unies, banques régionales de développement) sur la période. Deuxièmement, l'APD est essentiellement constituée de dons pour l'ASS à hauteur de 70 % environ, niveau stable depuis les années soixante. En limitant le risque d'endettement, l'APD sous forme de dons a moins d'implications à long terme que l'APD sous forme de prêts. Troisièmement, la majorité de l'APD a pour objectif le financement de projets sectoriels. L'aide à l'ajustement, malgré une augmentation dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, reste marginale en termes de volume, elle ne dépasse pas 15 % des engagements totaux. Elle se caractérise cependant par le plus grand nombre de conditionnalités de politiques économiques et est donc fortement liée à l'aide projet. Le meilleur exemple est celui de l'aide octroyée par le FMI dont les montants, bien que limités, conditionnent le déblocage de volumes importants d'aide par les autres bailleurs de fonds<sup>5</sup>. Autrement dit, la dépendance qui s'exerce à l'égard de l'aide projet peut être perçue comme une dépendance indirecte à l'égard de l'aide à l'ajustement.

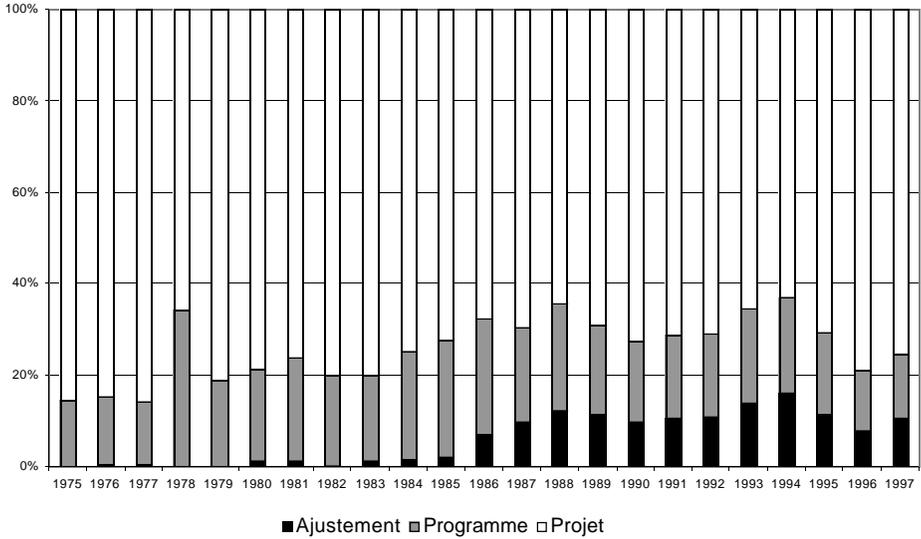
---

<sup>5</sup> Globalement, les pays ayant signé un accord avec le Fonds monétaire international reçoivent des volumes d'aide plus importants que ceux qui sont en rupture de relations avec les institutions de Bretton Woods.

Figure 2 – Évolution de la structure de l'aide en Afrique subsaharienne

2a. Aide multilatérale et aide bilatérale <sup>1</sup>2b. Aide sous forme de dons et aide sous forme de prêts <sup>1</sup>

2c. Aide projet et aide à l'ajustement <sup>2</sup>



1 « Répartition géographique des ressources financières » [1998].

2 « Système de notification des créanciers » [1998].

Sources: OCDE-Comité d'aide au développement.

Cette analyse des faits stylisés montre que l'aide est génératrice d'une forte dépendance, en particulier pour les pays pauvres d'Afrique subsaharienne à partir des années quatre-vingt. En période d'ajustement, l'amplification de la dépendance à l'aide n'est pas fondamentalement problématique si l'aide joue son rôle en matière de promotion des réformes économiques. Cette condition est analysée du point de vue spécifique de l'économie politique ci-après.

**Ajustement, coût de la réforme et rôle de l'aide**

Notre objectif est d'analyser le rôle de l'aide dans un contexte d'ajustement et de répondre aux trois séries de questions suivantes: (i) quels mécanismes remettent en cause les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel?; (ii) quels sont les groupes menacés par les réformes, comment s'organisent-ils, de quels moyens disposent-ils pour faire pression, quelles sont les conséquences de leurs comportements sur le processus de réforme? et (iii) en quoi l'aide extérieure rend-elle crédible l'application des réformes?

*Impact des programmes de stabilisation et d'ajustement sur les rentes de situation*

Les stratégies de développement choisies par de nombreux pays ont donné à l'État un rôle prépondérant dans la production et dans la réglementation de l'acti-

vité économique. L'examen succinct des caractéristiques des systèmes de prix et d'incitations, d'une part, et de la gestion du secteur public, d'autre part, offre un panorama des rentes de situation qui ont pu émerger dans le courant des années soixante-dix. Définies comme des positions permettant à un individu, à un groupe ou à une entreprise d'obtenir des gains supérieurs à leur coût d'opportunité, les situations de rente se sont fondées sur la distorsion fiscale de certains prix (par impôts ou subventions), sur le contrôle des échanges extérieurs décidé parallèlement à la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations et sur le contrôle des changes. Ainsi, de nombreuses études ont mis en évidence : (i) l'ampleur des fonds engrangés par les agences de stabilisation des prix des produits agricoles [Ridler, 1988, pour la Côte-d'Ivoire], (ii) le « biais urbain » des politiques étatiques [Pugh, 1996], (iii) les surprofits obtenus par les industries protégées par des droits de douane et/ou des contingentements d'importations et (iv) les primes obtenues sur le marché parallèle des devises [Pinto, 1989]. Le second fait marquant de cette période est la montée en puissance du secteur public et parapublic dans l'économie, notamment en termes d'emplois et de dépenses courantes<sup>6</sup>. Le principal avantage de ces politiques est de développer des relations de clientèle et d'établir un système de redistribution permettant au pouvoir en place de consolider son assise [Bayart, 1989; Lafay, Lecaillon, 1993].

Les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis en œuvre pour éliminer les déficits budgétaires et de balance des paiements remettent en cause cet équilibre politico-économique. La stabilisation de la demande implique une réduction draconienne des dépenses de l'État central qui peut se traduire par l'arrêt du recrutement des fonctionnaires, le gel des salaires des fonctionnaires, la suppression des subventions et l'amélioration de la gestion du secteur parapublic. La logique de l'ajustement en économie de marché est d'augmenter la rentabilité des activités d'exportation et de substitution aux importations soit à travers le taux de change réel, soit à travers un accroissement de la productivité. Les instruments utilisés à cette fin sont, entre autres, la libéralisation des prix des biens échangeables internationalement, la libéralisation du commerce extérieur (abaissement des tarifs, élimination des restrictions quantitatives) et l'unification des marchés des changes [Guillaumont, Guillaumont-Jeanneney, 1994 : 25-27]. La lecture politique de ces mesures est la remise en cause des « droits acquis » par un certain nombre de catégories durant la période de forte croissance des années soixante-dix [Hugon, 1999<sup>7</sup>].

### *Résistance des groupes d'intérêt et report des PAS*

D'après Waterbury [1989], le type de coalition dominante dans les pays en développement s'appuie sur l'armée, l'administration publique, les syndicats des entreprises parapubliques, les secteurs industriels protégés et les populations urbaines. Si les réformes menacent leurs intérêts, ces coalitions ont cependant deux avantages

6 En Afrique subsaharienne, la consommation publique atteint 17 % du PIB début 1980 [Banque mondiale, 1993 a : 26].

7 « L'ajustement est au cœur des jeux de pouvoirs internes; il modifie les rapports de forces, les règles du jeu, les équilibres et les compromis sociopolitiques. »

déterminants. Le premier est leur aptitude élevée à l'action collective alors que les groupes gagnants aux réformes, notamment les populations rurales, constituent des groupes « latents » – selon la terminologie d'Olson [1966] – dont la capacité de mobilisation est moins forte. Du coup, la réaction contestataire des groupes perdants précède le soutien éventuel des groupes gagnants. La principale explication à ce décalage temporel est que les mesures de stabilisation imposent des coûts immédiats, concentrés sur des catégories particulières facilement identifiables (fonctionnaires, salariés, classes moyennes urbaines) tandis que les bénéfices attendus sont différés et diffus. Par ailleurs, l'incertitude sur l'effectivité des résultats explique la réticence des groupes « théoriquement » gagnants à spontanément adhérer aux réformes et engendre une situation de *statu quo* [Haggard, Webb, 1993].

Le second avantage décisif des groupes menacés est leur poids politique. Un régime qui, brutalement, déciderait de léser les intérêts des groupes qui le soutiennent serait suicidaire ! En témoignent les grèves et manifestations dans les entreprises parapubliques sur la liste des privatisations, les émeutes urbaines après l'arrêt des subventions des produits alimentaires, voire les tentatives de coup d'État. À l'inverse, un comportement parfaitement rationnel est de maintenir de bonnes relations avec ses appuis politiques. Cette situation pourrait expliquer qu'en période d'ajustement, une partie des ressources soit affectée à des fins politiques de façon à ne pas compromettre l'application des réformes sur le long terme. Une telle stratégie poursuivrait alors un triple objectif : (i) envoyer des signaux positifs aux acteurs économiques qui vont conduire et bénéficier de la réforme, (ii) apporter des compensations financières partielles aux groupes lésés et (iii) maintenir les rentes de ceux qui détiennent le pouvoir et de leurs alliés proches. Couramment, les bailleurs de fonds et les observateurs économiques approuvent le premier objectif, ne comprennent pas toujours la logique du second et condamnent le troisième. C'est pourquoi pour Nelson [1990] et Waterbury [1989], la neutralisation de l'opposition et donc la compensation des torts apparaît être la condition indispensable à toute réforme structurelle.

La gestion politique des groupes d'intérêt peut avoir deux types de répercussions sur les programmes d'ajustement structurel : leur application incomplète ou leur report pur et simple [Alesina, Drazen, 1991]. Dans le contexte africain, l'ajustement partiel est fréquent dans le domaine commercial où, en contradiction avec les nouveaux règlements douaniers, des exemptions et des régimes spécifiques perdurent [Bienen, 1990]. Quant au report des mesures, l'une des principales illustrations en est le rythme des privatisations [Plane, 1993]. Or l'application « à la carte » des réformes structurelles peut compromettre la cohérence des PAS et précipiter leur échec, comme en a témoigné l'exemple de la « nouvelle politique industrielle » au Sénégal<sup>8</sup>

---

8 Au Sénégal, le volet commercial du second plan d'ajustement structurel (juillet 1986-juillet 1988) prévoyait des mesures classiques d'ouverture sur l'extérieur dont l'application s'est faite suivant le calendrier établi. En revanche, si la révision des principales dispositions du Code du travail a été tentée, l'Assemblée nationale a refusé de la voter sous la pression des syndicats et par crainte de remous sociaux à la veille des élections générales de 1988. Le manque de coordination des réformes de libéralisation commerciale avec celles du marché du travail a poussé vers la concurrence un secteur industriel insuffisamment compétitif. Sous la pression des industries textiles, de chaussures, de piles et d'allumettes, le Gouvernement a inversé sa politique commerciale dès 1989 en rétablissant la protection des sous-secteurs menacés.

[Banque mondiale, 1993 b: 25-29]. La gestion politique des groupes d'intérêt a donc un coût pour la collectivité [Azam, 1993].

### *Aide et crédibilité des réformes économiques*

L'étude économétrique récente de Burnside et Dollar [1998] a montré que l'aide extérieure accélère la croissance économique et réduit la pauvreté dans les pays en développement menant de « bonnes politiques » ayant pour effet de *favoriser* la croissance par le biais de la *promotion*, de l'ouverture commerciale et des disciplines budgétaire et monétaire notamment. C'est donc la relation entre l'aide et les choix de politiques économiques qu'il convient d'analyser. L'hypothèse défendue ici est que l'aide peut promouvoir les réformes de politiques économiques dans la mesure où elle les rend politiquement soutenables. Dessus, Lafay et Morisson [1993] montrent que deux attitudes s'offrent aux bailleurs de fonds pour qu'augmente la probabilité de mise en œuvre des réformes: (i) offrir un volume d'aide considérable – peu réaliste dans un contexte de réduction des flux d'aide publique au développement – ou (ii) accepter qu'une partie de l'aide serve à compenser les torts des groupes perdants. D'autres démarches modélisées abondent également dans ce sens. Alesina et Drazen [1991], montrent, à partir d'un modèle de « guerre d'usure » entre les groupes sociaux, qu'il est possible de calculer formellement le montant d'aide nécessaire pour réduire à zéro le report d'ajustement induit. Casella et Eichengreen [1996] complètent le modèle précédent en montrant qu'un transfert financier accélérera la mise en œuvre du processus d'ajustement à condition que l'écart entre la date d'annonce et de matérialisation de l'aide soit faible. Les pays en déséquilibre apparaissent donc dépendants de l'assistance extérieure pour mener à terme les réformes de politique économique nécessaires à leur assainissement.

On a mis en évidence les interactions politico-économiques liées à l'ajustement et la dépendance à l'aide des gouvernements réformateurs pour « survivre assez longtemps pour résoudre les problèmes » [Williamson, 1994 : 512]. On cherche maintenant à établir une relation statistique entre la qualité des politiques macroéconomiques et les montants d'aide reçus sur la période précédente.

### *Aide et performances macroéconomiques: analyses globales*

Deux analyses sont successivement menées (*fig. 3 et 4*): la première sur un échantillon hétérogène de PED à partir de l'indicateur de qualité des politiques macroéconomiques (IPM), utilisé par Burnside et Dollar [1998]; la seconde sur l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne pour l'année 1998 à partir de la notation interne des politiques nationales effectuée par la Banque mondiale. Dans la figure 3, l'analyse dynamique montre que la note moyenne de l'IPM s'améliore sur l'ensemble de la période pour les pays recevant plus d'aide que la moyenne. Parallèlement, elle ne cesse de diminuer entre 1970 et 1995, pour les pays recevant moins d'aide que la moyenne. L'amélioration de la qualité de la politique économique dans le groupe 1 serait donc liée positivement à l'augmentation du volume moyen d'aide reçu sur la période précédente. L'analyse comparative entre les deux

Figure 3 – Aide (APD brute en millions de dollars US) et indice de politique macroéconomique [Burnside et Dollar] \*

Période	70-75	76-80	81-85	86-90	91-95
Nombre de pays	56	61	58	60	38
Montant d'aide moyen annuel	130	232	324	496	738
maximum	1 207	1 765	2 117	2 589	3 248
minimum	0	0	0	7	9
écart type	212,4	338,2	421	565,8	776,6
Groupe 1					
Nombre de pays avec un volume d'aide supérieur à la moyenne	16	16	15	18	13
Indice de politique macroéconomique moyen en fin de période	1,180	1,321	1,395	1,791	2,545
Groupe 2					
Nombre de pays avec un volume d'aide inférieur à la moyenne	40	45	43	42	25
Indice de politique macroéconomique moyen en fin de période	1,430	1,428	1,420	1,393	1,363

\* L'indice de politique macroéconomique (IPM) a été calculé par Burnside et Dollar [1998] à partir de l'équation de croissance suivante :

Indice de politique macro = 1,3 + 5,4 \* (solde budgétaire) + 1,4 \* (inflation) + 2,1 \* (ouverture commerciale).

Les coefficients utilisés sont ceux d'une régression de croissance estimée par les auteurs. Cette régression détermine l'importance relative des différents éléments de la politique macroéconomique, la constante représentant l'impact des autres variables, non prise en compte par l'indice.

Source : Auteurs.

groupes permet de distinguer deux périodes. De 1970 à 1985, les pays qui obtiennent les meilleures performances sont ceux qui ont reçu en moyenne le moins d'aide sur les cinq années précédentes, alors que de 1985 à 1995 la relation inverse est observée. Alors que l'IPM moyen initial du groupe 1 était plus faible que celui du groupe 2, l'aide aurait permis d'inverser la tendance à partir de 1986. Effectuée sur la période récente pour un échantillon restreint à l'Afrique subsaharienne, cette analyse montre que les pays ayant la meilleure note sont ceux ayant reçu le plus fort volume d'aide sur les huit années précédentes (*cf. fig. 4*).

Le fait de retenir les montants d'aide de la période précédente diminue le risque que la relation entre aide et réforme soit du type « récompense », à savoir que l'allocation de l'aide se fasse en faveur des pays qui ont adopté les meilleures politiques. Par ailleurs, des travaux récents ont montré que la qualité de la politique macroéconomique était un critère marginal en matière d'allocation de l'aide [Alesina, Dollar, 1998].

La comparaison statistique des flux d'aide retardés et de la qualité de politique macroéconomique tend à montrer une relation positive entre les deux variables. Cependant, cette analyse ne tient pas compte de l'environnement spécifique des pays (externe : chocs exogènes, et interne : comportements des acteurs écono-

Figure 4 – Aide (APD brute en millions de dollars US) et évaluation des politiques [Banque mondiale pour 1998] pour les pays d'Afrique subsaharienne

Montant d'APD moyen annuel (1990-97)		402				
maximum		1 206				
minimum		23,5				
écart type		324,2				
nombre d'observations		45				
Note de politique économique (1998) *		Note 1	Note 2	Note 3	Note 4	Note 5
Groupe 1	Nombre de pays avec un volume d'aide supérieur à la moyenne			17		
	Note moyenne en fin de période	3,55	3,34	3,18	3,05	3,31
Groupe 2	Nombre de pays avec un volume d'aide inférieur à la moyenne			28		
	Note moyenne en fin de période	3,10	2,98	2,73	2,77	2,93

\* Il s'agit de moyennes de notes allant de 1 à 6 attribuées par la Banque mondiale pour chacune des politiques prenant en compte les éléments suivants :

– Note 1: (i) performances macroéconomiques générales, (ii) politique fiscale, (iii) gestion de la dette extérieure, (iv) capacité de gestion macroéconomique et (v) durabilité des réformes structurelles.

– Note 2: (i) politique commerciale, (ii) politique de change, (iii) développement financier et stabilité, (iv) efficacité du secteur bancaire, (v) gouvernance et respect des droits de propriété, (vi) environnement du secteur privé, (vii) fonctionnement des marchés de biens et facteurs et (viii) environnement politique et réglementaire.

– Note 3: (i) analyse et gestion de la pauvreté, (ii) politique de lutte contre la pauvreté et (iii) filets de sécurité sociale.

– Note 4: (i) investissements publics, (ii) efficacité du système de mobilisation des recettes publiques, (iii) efficacité du système de gestion des dépenses publiques et (iv) efficacité du système de comptabilité publique.

– Note 5: moyenne des 4 notes précédentes.

Plus la note est élevée plus la politique est jugée satisfaisante et durable par la Banque mondiale.

Source: Auteurs.

miques) pouvant affaiblir la relation identifiée sur un large échantillon de pays. Ainsi, certains pays ont pu bénéficier d'une assistance financière extérieure importante et obtenir des résultats médiocres<sup>9</sup>. Une possible explication est qu'à défaut de neutraliser les groupes de pression, l'afflux d'aide peut faire émerger de nouveaux comportements de *rent-seeking*.

### Aide, rente et comportement des groupes d'intérêt

La récente étude empirique de Alesina et Weder [1999] a questionné le lien entre l'allocation de l'aide et le niveau de corruption. Deux principaux résultats

9 Cf. Burnside et Dollar [1998] sur le cas de la Zambie.

nous intéressent: (i) le fait que les États les plus corrompus ne reçoivent pas moins d'aide, voire en reçoivent davantage, si on contrôle pour les autres déterminants de l'aide<sup>10</sup>, (ii) le fait que l'aide étrangère ne réduirait pas la corruption, suggérant qu'elle l'augmente ou, au mieux, qu'elle n'exerce aucun effet<sup>11</sup>. En questionnant la causalité inverse (le rôle de l'aide sur le niveau des activités de recherche de rente mesuré par l'indice de corruption), notre analyse cherche une explication à ce second résultat. Dans un premier temps, on décrit les effets théoriques du « choc d'aide » sur le comportement des groupes d'intérêt. Dans un second temps, on mène des analyses statistique puis économétrique visant à intégrer la variable d'aide dans les déterminants des activités de recherche de rente.

### *Aide et activités de recherche de rente : les mécanismes économiques*

Notre objectif est d'analyser le comportement des groupes d'intérêt face à l'afflux d'aide. Dans la période de préajustement, les règles de répartition de la rente, issues pour la plupart des années de postdécolonisation, sont stables. L'État est chargé de la répartition des transferts publics entre les différents groupes influents. Chacun bénéficie alors d'une rente qui lui paraît sûre à long terme. Cette situation est caractérisée par une faible compétition entre les groupes de pression, ce qui leur permet de limiter le montant des dépenses consacrées aux activités de recherche de rente. En période d'ajustement, ces rentes sont remises en cause et disparaissent progressivement. La compensation des groupes d'intérêt intervient par l'intermédiaire de l'aide. Cette dernière n'est cependant pas un substitut parfait des rentes traditionnelles dans la mesure où elle est exogène et théoriquement transitoire. Il en résulte une modification radicale du comportement des groupes d'intérêt.

L'impact d'un choc positif sur les ressources publiques – telles que l'aide – sur les groupes d'intérêt est décrit dans la littérature, entre autres, par Krueger [1974], Tornell et Lane [1999] et Svensson [1998]. Les mécanismes économiques qui découlent du choc d'aide sont les suivants. Le premier est l'accroissement de la compétition entre les groupes lésés par les réformes pour essayer de capter la part maximale de cette nouvelle rente. Par ailleurs, l'afflux d'aide extérieure peut inciter de nouveaux groupes à entrer sur le « marché de la rente ». Tornell et Lane [1999] qualifient ce phénomène de *voracity effect*. Le second est l'inflation des dépenses de recherche de rente qui découle de la mise en concurrence des groupes d'intérêt. Par conséquent, l'aide a pour effet d'amenuiser les mécanismes de contrôle de la dispersion de la rente et de provoquer une telle augmentation des

---

10 Ce résultat, issu d'une étude économétrique, apparaît relativement robuste dans la mesure où l'indicateur de corruption a fait l'objet d'analyses de sensibilité. En effet, sept indicateurs de corruption tirés de six sources distinctes (International Country Risk Guide, Banque mondiale, *Standard and Poors*, Business International, Institute for Management Development et Transparency International) ont été testés.

11 Ce résultat est déduit de l'analyse statistique suivante. Les pays sont discriminés suivant leur note de corruption en deux sous-échantillons : ceux dont la note de corruption est inférieure à la moyenne de l'échantillon et ceux pour laquelle elle est supérieure. Ensuite, pour les deux sous-échantillons, les auteurs comparent les montants d'aide reçus de  $t-5$  à  $t$ . Enfin, ils mènent cette analyse pour les années 1986, 1991 et 1996, ce qui leur permet de mettre en évidence l'effet dynamique de l'aide sur la corruption.

dépenses de recherche de rente que le supplément de ressources publiques généré par l'aide est totalement absorbé. À partir d'un modèle de théorie des jeux, Svensson [1998] met également en évidence ce mécanisme de dispersion de la rente. Au final, le choc positif initial de l'aide se traduit par une perte en bien-être pour la collectivité [Alesina, Weder, 1999<sup>12</sup>].

En conclusion, l'aide et les réformes qui lui sont associées bouleversent les règles stables de répartition de la rente, en faisant disparaître les anciennes situations de rente, basées essentiellement sur les distorsions de marchés et en faisant apparaître de nouvelles ressources susceptibles d'être captées. Dans ce cas, l'aide, ne servant plus qu'à couvrir *a posteriori* les coûts supportés par les groupes, ne jouerait plus son rôle de « compensation » en période d'ajustement. Apparaîtraient alors les deux effets négatifs de l'aide: (i) elle ne permettrait pas de diminuer les oppositions des groupes d'intérêt aux réformes, puisqu'ils ne seraient pas compensés et (ii) les groupes d'intérêt deviendraient dépendants des flux financiers extérieurs, unique source de rente.

### *Les déterminants des activités de recherche de rente*

Les analyses statistique et économétrique qui suivent ont pour objectif de cerner et de mesurer l'impact de l'aide sur les activités de recherche de rente. À l'instar de Svensson [1998], on utilise comme « proxy » des activités de recherche de rente, un indice de corruption. Trois types d'indices se retrouvent dans la littérature: ceux des agences privées Business International (BI) et International Country Risk Guide (ICRG) et celui de l'ONG Transparency International (TI). Leur point commun est d'être des mesures de « perception de la corruption » pour un agent étranger privé cherchant à investir dans un pays donné. Un niveau élevé de corruption est révélateur d'une situation où « les hauts personnages de l'État sont enclins à réclamer des faveurs pécuniaires spéciales et où des paiements illégaux accompagnent les transactions effectuées au sein des organismes publics ». Leurs différences résident dans le nombre de pays couverts (notamment africains) et les années concernées. On a retenu l'indice nous permettant d'élargir au plus notre échantillon, soit celui de TI pour lequel trois périodes sont disponibles (*cf. fig. 5*). Cet indice varie de 1 à 10 et une note élevée est associée à une forte corruption.

L'analyse qui suit vise à montrer que l'aide constitue une source de rente, au même titre que les situations de rente traditionnelles, décrites précédemment. On procède en deux étapes: une analyse statistique et une étude économétrique.

*L'analyse grapho-statistique.* Elle cherche à mettre en évidence les corrélations simples entre l'indice de corruption – proxy des activités de recherche de rente – et les situations de rentes traditionnelles (la concentration des recettes d'exportation, les distorsions sur le marché des changes et les restrictions au commerce inter-

---

12 « Un choc sur les ressources publiques entraîne des activités de lobbying, des conflits internes de redistribution et une corruption qui transforment le choc positif sur les ressources en une perte de bien-être pour la collectivité. »

Figure 5 – Source des indices de corruption

	BI	ICRG	TI	Banque mondiale
Date des données	1980-83	depuis 1982	– Moyenne sur 1980-85 – Moyenne sur 1988-92 – Annuellement depuis 1995	Enquête en 1996
Échantillon couvert	20 pays	54 pays	85 pays en 1998	74 pays
Échelle de note	de 0 à 10	de 0 à 6	de 0 à 10	Différente suivant les questions posées
Choix des études	Mauro [1995]	Knack et Keefer [1995] Easterly et Levine [1997]	Alesina-Weder [1999]	Alesina-Weder [1999]

Source : Auteurs.

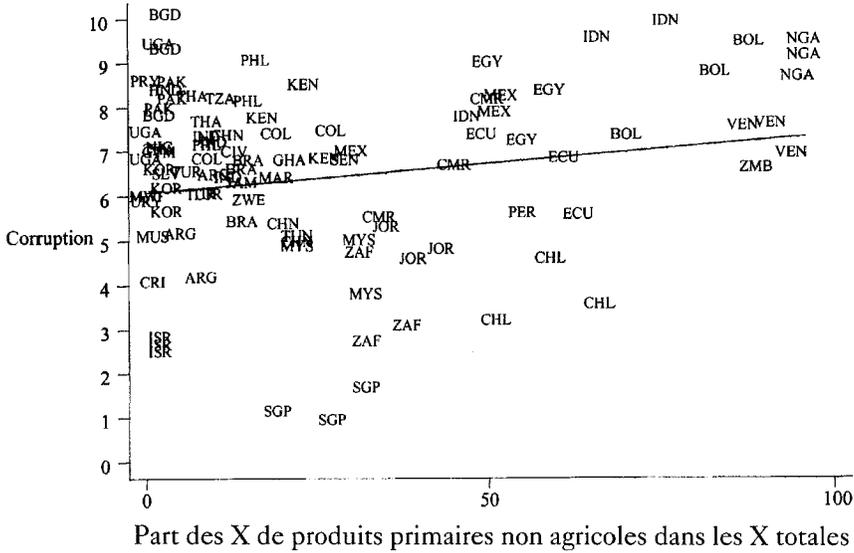
national), d'une part, et la rente de substitution que constitue l'aide, d'autre part. Les variables retenues pour prendre en compte ces situations traditionnelles de rente sont celles utilisées par la littérature : la part des exportations de produits miniers dans les exportations totales, la prime sur le marché parallèle des changes et un indice de restrictions tarifaires. Une des sources de rente identifiées, à savoir le poids du secteur public dans l'économie, n'a pas été introduite, en raison d'une absence de données pour les indicateurs suivants : la part de la population active employée dans le secteur public et parapublic et la contribution des entreprises publiques au produit intérieur brut. Les données d'aide sont soumises à une analyse de sensibilité en utilisant différentes mesures d'aide (APD, ATSP et AED, cf. fig. 1). Chaque graphique présenté est purgé de l'effet des points aberrants afin que les pentes des droites de régressions obtenues ne puissent être imputées à des pays dits *outliers* dans l'échantillon<sup>13</sup>.

Un examen des graphiques fait apparaître qu'un lien peut être établi entre l'indice de corruption et les quatre sources de rente. Les droites de régression présentent toutes une pente positive, montrant bien que les variables de distorsion de l'économie et les variables d'aide sont corrélées avec l'ampleur des activités de recherche de rente. Les analyses de sensibilité effectuées sur les données d'aide ne remettent pas en cause le sens de la relation obtenue. Cependant, la relation entre ces deux types de variables peut être « artificielle », c'est pourquoi on recourt par la suite à une analyse économétrique.

13 Pour chaque graphique, la liste des pays représentant des points aberrants par rapport au reste de l'échantillon est disponible auprès des auteurs.

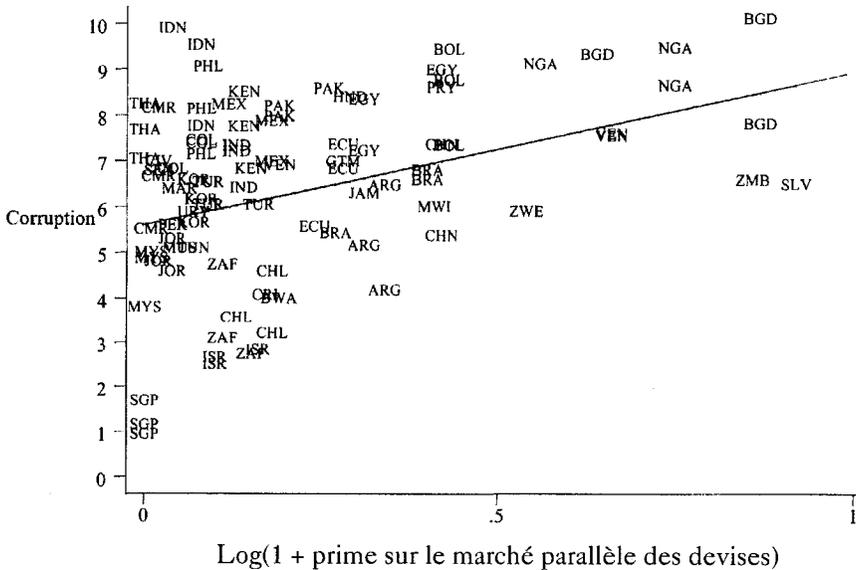
Figure 6 – Corruption et sources de rente: les corrélations partielles

6a. Corruption et concentration des recettes d'exportations



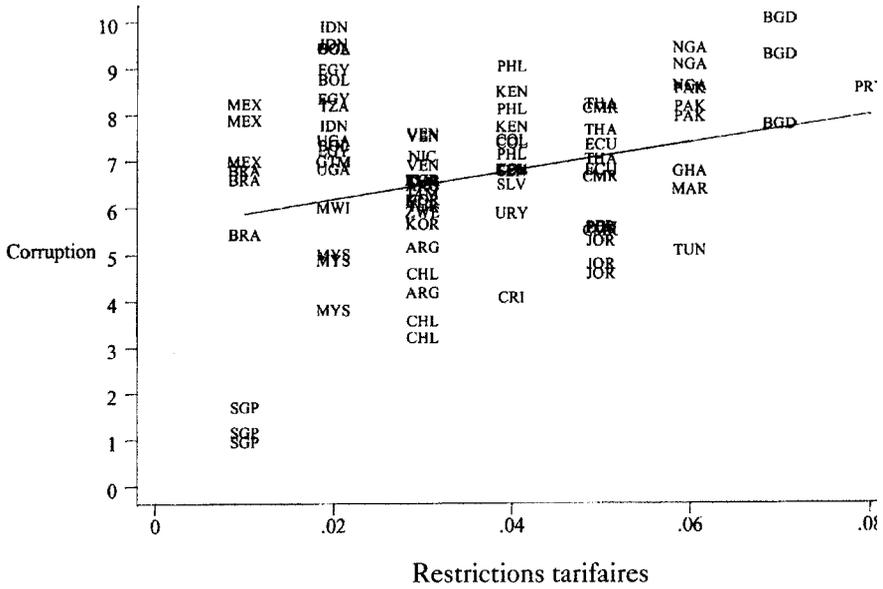
Source: TI et Banque mondiale.

6b. Corruption et prime sur le marché parallèle des devises



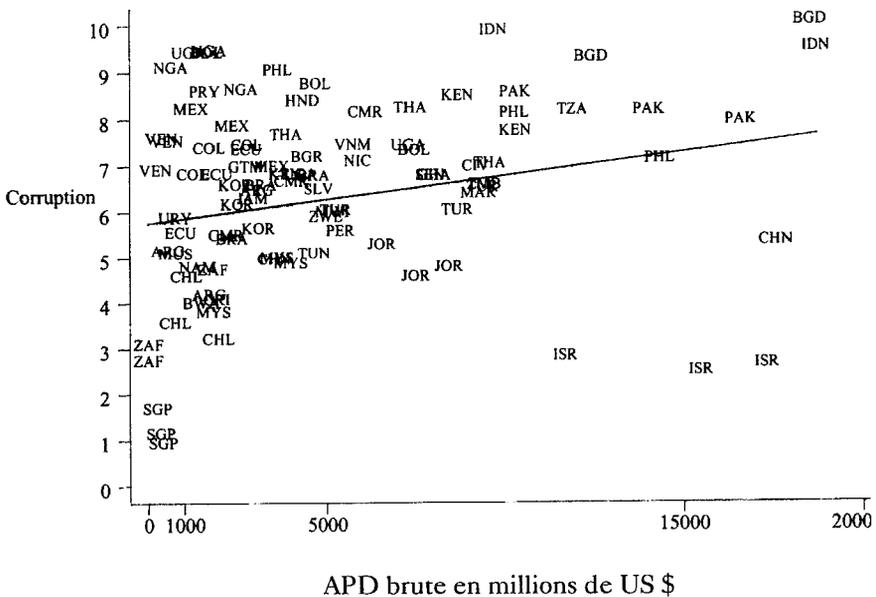
Source: TI et Barro et Lee (1994).

6c. Corruption et barrières tarifaires



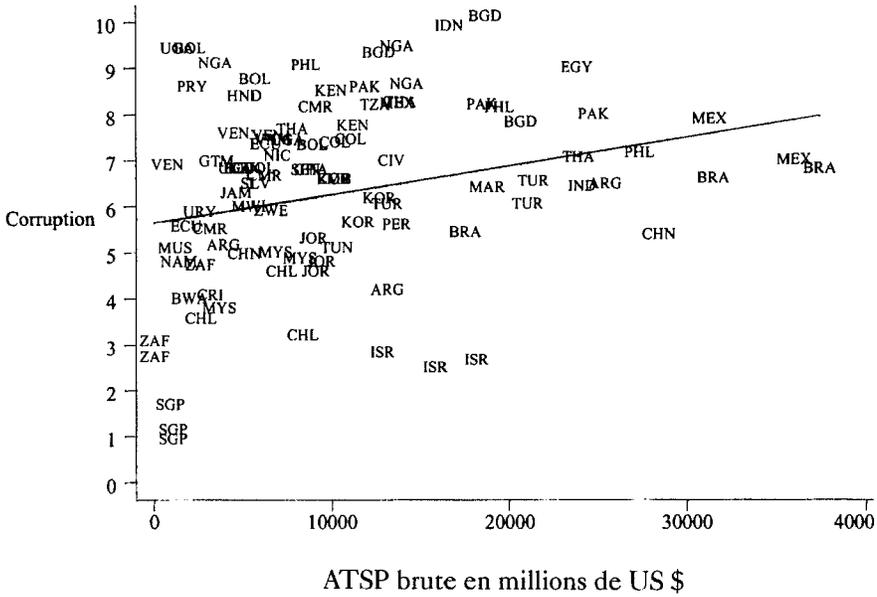
Source: TI et Barro et Lee (1994).

6d. Corruption et APD



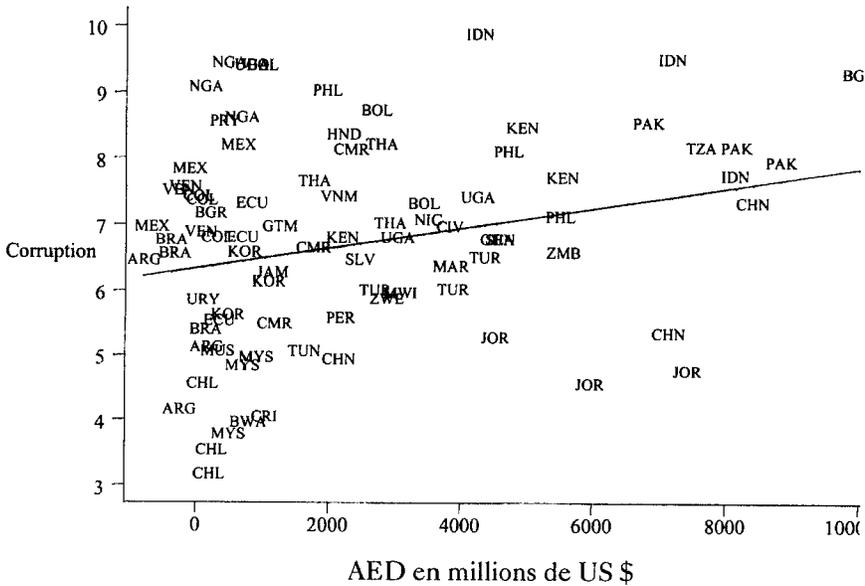
Source: TI et OCDE (1998).

6e. Corruption et ATSP



Source: TI et OCDE (1998).

6f. Corruption et AED



Source: TI et OCDE (1998).

*L'étude économétrique.* La recherche empirique des déterminants de la corruption est récente en raison des difficultés de mesure de la variable dépendante comme des variables indépendantes. Un nombre important de facteurs est suggéré dans la littérature pour expliquer le niveau de corruption dans un pays: (i) le faible niveau de rémunération dans la fonction publique [Daubrée, 1995; Van Rijckeghem, Weder, 1997], (ii) l'inefficacité des contrôles internes, (iii) l'insuffisance des contrôles externes, (iv) l'absence de pénalités dissuasives, (v) les opportunités de corruption dans l'économie [Tanzi, 1994; Ades, DiTella, 1995; Kaufman, 1997] et (vi) les facteurs culturels et ethniques [Mauro, 1995]. Cependant, les contraintes liées à la disponibilité des données ne permettent pas, lors du passage à l'estimation empirique, de tester l'influence respective de chacun de ces facteurs. L'équation retenue prend alors la forme simplifiée suivante:

$$\text{CORRUPTI}_{it} = \beta_0 + \beta_x X_{it} + \beta_{rt} \text{RT}_{it} + \beta_a A_{it} + u_{it}$$

avec  $X_{it}$ : le vecteur de variables de contrôle dans le pays  $i$  à la période  $t$   
 $\text{RT}_{it}$ : le vecteur des rentes traditionnelles dans le pays  $i$  à la période  $t$   
 $A_{it}$ : le vecteur des variables d'aide dans le pays  $i$  à la période  $t$ .

Le vecteur des variables de contrôle cherche à tenir compte de l'environnement économique, politique et culturel initial des pays. Il est composé du produit par tête calculé en parité de pouvoir d'achat, du nombre moyen d'années d'enseignement secondaire de la population totale, du degré d'instabilité politique et du degré de fractionnalisation ethnolinguistique. Les hypothèses formulées sur le lien entre ces variables et les activités de recherche de rente sont les suivantes. Tout d'abord, on attend une relation négative entre le produit par tête et l'ampleur des activités de recherche de rente dans la mesure où les pays développés disposent d'un environnement institutionnel plus performant. Ensuite, on attend une relation négative entre la dotation en capital humain de la population et les activités de recherche de rente. En effet, on suppose qu'un niveau élevé d'éducation favorise les mécanismes de contrôle externe à travers une vigilance accrue de la population sur les missions de l'administration publique. Par ailleurs, le degré d'instabilité politique est supposé favoriser les actes de prévarication. Ventelou [1995] a en effet montré que plus l'horizon temporel de l'élite au pouvoir était limité plus était forte l'incitation au détournement. Enfin, la dernière hypothèse formulée est qu'un pays constitué de multiples groupes ethnolinguistiques se caractérise également par de nombreuses activités de recherche de rente. Sachant que la plupart des systèmes politiques sont basés sur des relations de type clientéliste, le pouvoir en place sera d'autant plus enclin à distribuer des rentes que le nombre de groupes composant sa coalition est important.

Les trois variables représentatives des rentes traditionnelles sont introduites simultanément dans l'équation afin de contrôler l'ensemble des opportunités de corruption dans l'économie. On suppose une forte colinéarité entre les variables de distorsion de l'économie et le degré de développement, on s'attend donc à ce que la significativité des coefficients soit amoindrie avec l'introduction conjointe du produit par tête.

La variable d'aide, tirée du *pool* des variables disponibles, est introduite dans la régression de manière additive. L'aide est exprimée en valeur brute afin de mieux représenter le volume de la rente à capter. En effet, on suppose que le comportement des groupes d'intérêt n'est pas influencé par les flux de remboursements. Par ailleurs, est-ce que toutes les catégories d'APD ont le même impact sur les activités de recherche de rente? On pourrait notamment supposer que l'aide d'origine bilatérale, distribuée sous forme de dons et à laquelle est assigné un objectif d'ajustement, serait plus sensible aux activités de *rent-seeking*. Tout d'abord, l'aide d'origine bilatérale poursuivrait des objectifs spécifiques à chaque pays donateur, autres que ceux définissant la ligne de conduite des bailleurs de fonds internationaux en matière d'allocation de l'aide. Ensuite, les dons, contrairement aux prêts, feraient l'objet d'une moindre exigence de la part des pays donateurs. Enfin, l'aide à l'ajustement étant une aide non affectée (appui à la balance des paiements et/ou d'un appui budgétaire), elle offrirait de plus fortes opportunités pour une utilisation discrétionnaire. Cependant, certains traits caractéristiques de l'aide viennent limiter la portée de telles distinctions. D'une part, les prêts inclus dans l'APD sont à forte concessionnalité (taux d'intérêt faible, période de grâce élevée) si bien que les contraintes liées aux remboursements sont amoindries. D'autre part, la fongibilité de l'aide affectée implique que les gouvernements receveurs peuvent aisément s'affranchir de la contrainte apparente que représentent les intentions des bailleurs en modifiant la structure des budgets nationaux [Devarajan, Rajkumar, Swaroop, 1998].

Si la note de corruption est une moyenne sur cinq années (par exemple 1980-85 pour la période 1), les variables représentatives des sources de rente couvrent des périodes plus anciennes (par exemple 1975-85 pour la période 1<sup>14</sup>). La justification réside dans le fait que les groupes d'intérêt ont besoin d'un certain temps pour adapter leur stratégie de recherche de rente. Le décalage temporel est donc censé capter un « effet d'apprentissage ».

Les résultats de l'estimation par la méthode des MCO sont présentés dans la figure 7. Le vecteur des variables de contrôle a été réduit au seul degré de développement dans la mesure où les autres variables n'apparaissent pas significatives. Le produit par tête a le signe négatif attendu sur les activités de recherche de rente. Parmi les sources traditionnelles de rente, seule ressort de manière significative, avec le signe attendu, la part des exportations de produits primaires non agricoles dans les exportations totales. Plus un pays concentre ses exportations sur un petit nombre de produits plus se développent les activités de recherche de rente. Bien qu'ayant le signe attendu, la prime sur le marché parallèle des devises n'est pas significative. Quant à la variable de restriction tarifaire, elle n'apparaît pas robuste.

Conformément aux hypothèses formulées, l'aide exerce un impact positif sur les activités de recherche de rente. Ce résultat s'avère robuste aux différentes mesures de l'aide puisque le coefficient de l'APD, comme celui de l'ATSP et

---

14 Cf. l'annexe pour un détail des points d'observation de chaque variable utilisée dans l'estimation empirique.

Figure 7 – Estimation des paramètres des activités de recherche de rente (méthode des MCO)

	Mesures de l'aide			APD : origine du donneur	APD : structure de l'aide	APD : objectif de l'aide			
	(1)	(8) <sup>1</sup>	(9)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
<b>Variable expliquée :</b>									
<b>indice de corruption</b>									
<b>Variable de contrôle</b>									
– Log du produit par tête en PPA	-0,861 (2,89) ***	-1,050 (3,97) ***	-0,909 (2,76) ***	-1,019 (3,10) ***	-0,946 (3,18) ***	-0,887 (3,17) ***	-0,956 (2,90) ***	-0,920 (3,08) ***	-0,982 (3,30) ***
<b>Variables de distorsion de l'économie</b>									
– Exportations minières/ exportations totales	0,015 (2,84) ***	0,014 (2,85) ***	0,015 (2,73) ***	0,015 (2,87) ***	0,014 (2,63) **	0,015 (2,74) ***	0,014 (2,56) **	0,014 (3,05) ***	0,012 (2,55) **
– Prime sur le marché parallèle des changes	0,077 (0,17)	0,191 (0,43)	0,238 (-0,57)	0,0396 (0,98)	0,154 (0,33)	0,042 (0,09)	0,007 (-0,01)	0,085 (0,18)	0,050 (0,11)
– Barrières tarifaires	-1,385 (0,14)	0,638 (0,006)	4,815 (0,53)	2,478 (0,27)	-1,692 (0,19)	6,819 (0,75)	-4,314 (0,55)	-1,965 (0,20)	-2,153 (0,28)
<b>Montants d'aide reçus</b>									
– APD	0,00007 (2,23)**								
– APD d'origine multilatérale	0,0001 (0,87)								
– APD d'origine bilatérale	0,00009 (1,76)*								
– APD sous forme de prêts	0,0001 (2,25)**								
– APD sous forme de dons	0,00001 (1,41)								
– APD, aide projet	9,80e-08 (2,27)**								
– APD, aide à l'ajustement	2,29e-07 (1,68)*								
– ATSP, apports totaux du secteur public	0,00004 (2,96)***								
– AED, aide effective au développement	0,0001 (1,75)*								
Constante	12,918 (4,70) ***	4,268 (5,92) ***	13,304 (4,46) ***	14,417 (4,79) ***	13,711 (4,97) ***	12,820 (5,00) ***	13,954 (4,60) ***	13,529 (4,95) ***	14,226 (5,23) ***
Nombre d'observations	71	72	68	69	72	67	74	70	74
F-stat	6,50	7,00	8,08	7,01	6,52	9,03	6,67	7,39	6,84
R2 ajusté	0,38	0,39	0,38	0,35	0,36	0,41	0,35	0,40	0,36

Les t de Student sont présentés en valeur absolue et après application de la correction de White.

Seuil de significativité des coefficients : \*\*\* à 1 %, \*\* à 5 % et \* à 10 %.

1 La décomposition de ATSP entre flux d'origine bilatérale et flux d'origine multilatérale donne les mêmes résultats que pour la décomposition de l'APD suivant la nature du donneur. La significativité est cependant supérieure.

Source : Auteurs.

l'AED (équations 1, 8 et 9), présente un signe positif. On remarque toutefois que le degré de significativité des coefficients est plus élevé pour les apports totaux du secteur public.

Par ailleurs, la répartition de l'APD suivant les critères d'origine du donneur, de la nature de l'aide et de l'objectif poursuivi apporte de nouveaux éléments de réflexion. Tout d'abord, on remarque que c'est l'APD d'origine bilatérale et non multilatérale qui serait sujette aux activités de recherche de rente (équations 2 et 3). Ce résultat est à rapprocher de celui de Alesina et Dollar [1998] qui montraient que les critères d'allocation de l'aide bilatérale étaient essentiellement de nature stratégique (intérêts militaires, relations avec les anciennes colonies, etc.). Lorsque l'aide poursuit des objectifs politiques, il est probable que les mécanismes de contrôle de l'utilisation des fonds soient plus lâches. Ensuite, la variable d'aide projet a une plus forte significativité que la variable d'aide à l'ajustement. Les montants d'aide projet ont toujours été largement supérieurs aux montants d'aide à l'ajustement (*cf. figure 1c pour l'Afrique*). Dans ce cas, l'effet quantitatif semble l'emporter sur « l'effet qualitatif » de l'aide. Enfin, alors que l'aide sous forme de prêts joue positivement, l'aide sous forme de dons, bien qu'ayant le signe escompté, ne semble pas avoir d'impact significatif sur les activités de recherche de rente.

Si ces résultats mettent en évidence le rôle de l'aide dans les activités de recherche de rente, ils ne permettent pas d'effectuer une analyse dynamique, montrant l'effet de substitution de l'aide aux sources de rente traditionnelles. Pour éclairer les comportements adaptatifs des groupes d'intérêt au « choc d'aide », il aurait fallu comparer les résultats de cette régression sur deux sous-périodes: la décennie soixante-dix (période préajustement) à ceux de la période 1980-98 (période d'ajustement). L'absence de l'indice de corruption sur la décennie soixante-dix ne nous a pas permis de réaliser cette comparaison.

\*

L'analyse statistique sur la période 1960-90 montre que la dépendance à l'aide s'affaiblit pour les pays d'Asie, du Maghreb et du Moyen-Orient alors qu'elle a tendance à s'accroître pour l'Amérique latine et l'Afrique. En période d'ajustement, cette dépendance marquée peut trouver une justification. On soutient que la crédibilité et la durabilité des réformes économiques dépendent de la capacité des gouvernements à compenser les groupes d'intérêts « perdants » en période d'ajustement. En renforçant cette capacité, l'aide peut alors jouer son rôle en matière de promotion des réformes. C'est ce que suggèrent les résultats de l'analyse statistique entre la qualité de la politique macroéconomique et les montants d'aide reçus sur les cinq années précédentes. Cependant, cette relation, vérifiée pour les PED pris dans leur globalité, doit tenir compte des spécificités des pays en période d'ajustement. En cas de disparition des rentes traditionnelles, l'afflux d'aide peut modifier le comportement des groupes d'intérêt provoquant l'inflation des dépenses de recherche de rente et donc la dispersion de cette nouvelle rente. L'étude économétrique menée précédemment montre en effet que l'aide exerce un impact positif sur les activités de recherche de rente, quelle que soit la mesure retenue. Dans ce cas l'aide n'est plus disponible pour la compensation des groupes d'intérêt et ne joue

donc pas son rôle de promotion des réformes. Faut-il pour autant diminuer les flux d'aide, comme le suggèrent certains gouvernements des pays donateurs?

Une telle solution ne semble pas souhaitable si on accepte le fait que la compensation des torts reste un préalable à l'application effective des réformes. Il semblerait préférable de maîtriser les activités de recherche de rente qui se développent de façon anarchique en période d'ajustement. Ceci suggère qu'il est nécessaire de conditionner l'aide à un renforcement des capacités locales de gestion des flux financiers; les réformes institutionnelles étant indispensables à l'encadrement des groupes de pression.

### Annexe Définition des variables et signe attendu

Variables	Définition	Points d'observation			Sources des données	Effet attendu sur CORRUPTI
<b>Variable expliquée</b>						
CORRUPTI	Indicateur de perception de la corruption	80-85	88-92	95-98	Transparency International <a href="http://www.gwdg.de">www.gwdg.de</a>	
<b>Variables de contrôle</b>						
PIBHAB	Log (produit réel par tête en parité de pouvoir d'achat)	80	88	95	Cepii (chelem)	(-)
EDU	Nombre moyen d'années d'enseignement secondaire de la population totale âgée de plus de 25 ans	80	85	90	Barro-Lee (94)	(-)
INSPOL	Indicateur d'instabilité politique	75-85	82-92	87-92	Cerdi	(+)
ETH	Indicateur de fractionnalisation ethnolinguistique. Il s'agit de la probabilité que deux groupes n'appartiennent pas au même groupe ethno-linguistique	60	60	60	Easterly- (97) Levine	(+)

<b>Variables représentatives des distorsions de l'économie</b>						
BLACK	Log (1 + prime sur le marché parallèle des devises)	75-85	80-90	80-90	Barro-Lee (94)	(+)
MINE	Part des exportations de produits primaires non agricoles dans les exportations totales	75-85	80-90	85-93	BM-WDI (97) <sup>1</sup>	(+)
TARIF	Mesure des restrictions tarifaires	75-85	80-90	80-90	Barro-Lee (94)	(+)
<b>Variables d'aide</b>						
APD	APD brute, tous donateurs Base déboursements	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD <sup>2</sup> cdrom 98	(+)
APDB	APD brute d'origine bilatérale Base déboursements	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD cdrom 98	(+)
APDM	APD brute d'origine multilatérale Base déboursements	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD cdrom 98	(+)
APDPRET	APD brute, tous donateurs Octroyée sous forme de prêts Base déboursements	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD cdrom 98	(+)
APDDON	APD brute, tous donateurs Octroyée sous forme de dons Base déboursements	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD cdrom 98	(+)
APDAJUST	APD brute, tous donateurs Objectif : appui à la balance des paiements et/ou aide programme générale Base engagements	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD cdrom 98	(+)
APDPROJ	APD brute, tous donateurs Objectif : aide projet Base engagements	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD cdrom 98	(+)
ATSP	Apports totaux bruts du secteur public, tous donateurs Base déboursements	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD cdrom 98	(+)
AED	Aide effective au développement, brute Tous donateurs	75-85	87-92	87-97	OCDE-CAD cdrom 98	(+)

1 Banque mondiale [années diverses], Word Development Indicators, cdrom 97 et 99.

2 OCDE-Comité d'aide au développement [1998], Geographical Distribution of Financial Flows to Aid Recipients, cdrom 98.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADES A., DiTELLA R. [1995], *Competition and Corruption*, Keble College, Oxford University, mimeogr.
- ALESINA A., DRAZEN A. [1991], « Why are Stabilizations Delayed? », *The American Economic Review*, 81 (5): 1170-1188.
- ALESINA A., DOLLAR D. [1998], « Who Gives Foreign Aid to Whom and Why? », NBER Working Paper Series n° 6612, 26 p + annexes.
- ALESINA A., WEDER B. [1999], *Do Corrupt Governments Receive less Foreign Aid*, Cambridge, NBER Working Paper n° 7108.
- AZAM J.-P. [1993], *La Faisabilité politique de l'ajustement en Côte-d'Ivoire (1981-1990)*, étude réalisée pour le Centre de développement de l'OCDE, juin, 107 p.
- BANQUE MONDIALE [1993 a], *L'Ajustement en Afrique: réformes, résultats et chemin à parcourir*, Washington DC, 327 p.
- BANQUE MONDIALE [1993 b], *Sénégal: stabilisation, ajustement partiel et stagnation*, rapport n° 11506-SE, 24 septembre 1993, Washington DC, 92 p.
- BARRO R., LEE J.W. [1994], *Data Set for a Panel of 138 Countries*, Washington DC, the World Bank.
- BAYART J.-F. [1989], *L'État en Afrique: la politique du ventre*, Paris, Fayard, 439 p.
- BIENEN H. [1990], « The Politics of Trade Liberalization, in Africa », *Economic Development and Structural Change*, 38: 713-732.
- BURNSIDE C., DOLLAR D. [1998], *Aid, Politics and Growth*, Washington DC, World Bank Policy Research Working Paper n° 1777, 56 p.
- CASELLA A., EICHENGREEN B. [1996], « Can Foreign Aid Accelerate Stabilization? », *The Economic Journal*, 106, mai: 605-619.
- CHANG C., FERNANDEZ-ARIAS E., L. SERVEN L. [1998], *Measuring Aid Flows: a New Approach*, the World Bank, mimeogr., 28 p.
- DAUBRÉE C. [1995], *Marchés parallèles et Équilibres économiques*, Paris, l'Harmattan, 286 p.
- DEVARAJAN S., RAJKUMAR S., SWAROOP V. [1998], *What does Aid to Africa Finance?*, Washington DC, Development Research Group, the World Bank, 35 p.
- DESSUS S., LAFAY J.-D., MORRISSON C. [1993], *La Faisabilité de l'ajustement dans les pays africains*, document de travail n° 28, OCDE.
- EASTERLY W., LEVINE R. [1997], « Africa's Growth Tragedy: Politics and Ethnic Divisions », *The Quarterly Journal of Economics*, 112 (4): 1203-1250.
- GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE [1994], *Examen des politiques commerciales au Sénégal*, Genève.
- GUILLAUMONT P., GUILLAUMONT-JEANNENEY S. [1994], « Caractéristiques de l'ajustement ou les raisons de la déception », in P. Guillaumont, S. Guillaumont-Jeanneney, *Ajustement et Développement*, Economica, chap. 2 : 57-91.
- HAGGARD S., WEBB S. [1993], « What do we Know about the Political Economy of Economic Policy Reform? », *The World Bank Research Observer*, 8 (2): 143-168.
- HUGON P. [1999], « Le "consensus de Washington" en questions », *Revue Tiers-Monde*, XV (157): 11-36.
- KAUFMAN D. [1997], « Corruption: the Facts », *Foreign Policy*.
- KNACK S., KEEFER P. [1995], « Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests Using Alternative Institutional Measures », *Economics and Politics*, 7 (3): 207-227.
- KRUEGER A. O. [1974] « The Political Economy of the Rent-Seeking Society », *American Economic Review*, juin, 64 (3): 291-303.
- LAFAY J.-D., LECAILLON J. [1993], *La Dimension politique de l'ajustement économique*, Centre de développement de l'OCDE, 140 p.
- MAURO P. [1995], « Corruption and Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, 110: 681-712.
- NELSON J. [1990], *Economic Crises and Policy Choice*, Princeton University Press.
- ORGANISATION POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE [1998], *Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide*, annuaire statistique.
- ORGANISATION POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE [1998], *Système de notification des créanciers*, cdrom.

- OLSON M. [1966], *The Logic of Collective Action*, Harvard University Press, traduction française disponible chez Puf.
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE [1998], *Examen des politiques commerciales au Mali et au Burkina*, Genève.
- PINTO B. [1989], « Black Market Premia, Exchange Rate Unification and Inflation in Sub-Saharan Africa », *World Bank Economic Review*, 3: 321-338.
- PLANE P. [1993], *De l'extension des secteurs parapublics aux politiques de privatisation*, Clermont-Ferrand, Cerdi, série Études et documents.
- PUGH C. [1996], « The Political Economy of Development and Urban Policies for Developing Countries », *Urban Studies*, 33 (7): 1045-60.
- RIDLER N.B. [1988], « The Caisse de Stabilisation in the Coffee Sector in Côte d'Ivoire », *World Development*, 16: 1521-1526.
- SVENSSON J. [1998], *Foreign Aid and Rent-Seeking*, World Bank Policy Research Paper n° 1880, Washington DC, World Bank, 28 p.
- TANZI V. [1994], *Corruption, Governmental Activities and Markets*, IMF Working Paper n° 94/99, Washington DC, International Monetary Fund.
- TORNELL A., LANE P.R. [1999], « The Voracity Effect », *The American Economic Review*, 89 (1): 23-46.
- VAN RIJCKEGHEM C., WEDER B. [1997], *Corruption and the Rate of Temptation: Do low Wages in the Civil Service Cause Corruption?*, IMF Working Paper n° 97/73, Washington DC, International Monetary Fund, 56 p.
- VENTELOU B [1995], *Équilibres politico-économiques et Croissance, l'hypothèse de prévarication gouvernementale*, thèse de doctorat de l'EHESS, Paris.
- WATERBURY J. [1989], « The Political Management of Economic Adjustment and Reform », in J. Nelson, *Fragile Coalitions: the Politics of Economic Adjustment*, New Brunswick, USA, Transaction Books, 159 p.
- WILLIAMSON J. (ed.) [1994], *The Political Economy of Policy Reform*, Washington DC, Institute for International Economics.